

PRÉSIDENT DU COMITÉ DES FINANCES DE DISTRICT

BUT : Revoir les transactions financières du district et offrir ses interprétations et son opinion au comité exécutif en ce qui a trait à l'état de santé financière du district. Coordonner la vérification annuelle des livres du district.

PERSONNEL : Le président devrait avoir des connaissances adéquates des opérations financières du district, des règles standards de procédures comptables et des responsabilités du secrétaire-trésorier. L'honnêteté et la non-partisannerie politique sont des qualités essentielles. Les membres de ce comité rotatif devraient être au nombre de trois et, afin d'assurer la continuité, avoir des mandats alternés tels que définis dans la Constitution et les Règlements d'Optimist International.

DEVOIRS/RESPONSABILITÉS :

- Travailler avec le gouverneur et le secrétaire-trésorier du district à la préparation du budget annuel et s'assurer qu'on le suit durant l'exercice financier.
- Agir comme agent responsable des politiques financières, des pratiques bancaires, des procédures de facturation, des rapports financiers périodiques, des comptes de dépenses et de la vérification annuelle des livres du district.
- Fournir l'aide nécessaire pour assurer une transition prompte et harmonieuse d'un secrétaire-trésorier à un autre au début de chaque exercice financier.
- Lors de la première assemblée du district, le président du comité des finances devrait donner une opinion sommaire sur les résultats financiers finaux de l'administration précédente. *

*Note : Les nouveaux lieutenants-gouverneurs ne sont pas en position de comprendre les nombreux aspects des rapports financiers et leurs implications. Le président du comité des finances devrait :

- Donner l'information pertinente lors de la première réunion du comité exécutif
- Informer le comité exécutif des gains ou pertes nettes de l'administration précédente (utiliser une formule mettant en évidence les recevables et les payables)
- À l'aide d'un graphique ou d'un rapport, indiquer les effets nets de la gestion financière dans les cinq ou dix années précédentes
- Ceci ne doit pas être fait dans le but d'embarrasser qui que ce soit mais bien pour indiquer l'imputabilité devant ses pairs

PLAN D'ACTION : En tant que président du comité, insister pour que les dirigeants du district agissent de façon financièrement responsable et suivent rigoureusement le budget du district.

- a) Qu'est-ce qui sera fait?

- b) Qui est-ce qui le fera?
- c) Quand est-ce que ce sera complété?